

« COACH PERSONNEL / COACH PROFESSIONNEL / MANAGER COACH »

Formation - action

CENTRE FICHTER SAS

SIRET : 532 719 994 00016

Habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels)

Organisme de formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 98 97 03711 97

Habilitation au dispositif de formation iRPS délivré par l'INRS sous le numéro 3220/2015/iRPS-1/23



PLAN

Présentation.....	2
Objectifs pédagogiques.....	2
Public.....	2
Pré-requis.....	2
Durée.....	3
Moyens pédagogiques.....	3
Suivi et évaluation de la qualité de la formation.....	3
Equipe pédagogique.....	4
Progression pédagogique.....	5
• Module 1 : Fondamentaux philosophiques, psychologiques et pragmatiques...5	
• Module 2 : Modèles d'accompagnement en coaching.....5	
• Module 3 : Communication, interaction et mouvement.....6	
• Module 4 : Organisation de la pratique du coach.....6	
• Module 5 : Modèles approfondis.....7	
• Module 6 : Gagner en efficience.....7	
• Module 7 : Manager coach – entrepreneur coach.....8	
Planification 2024/2025.....	9
Conditions tarifaires.....	9
Processus de certification de coach personnel et professionnel.....	10

PRESENTATION

La formation de Coach Personnel & Professionnel a comme objectif de former à ce métier de manière opérationnelle dans ses deux aspects :

- Le coaching individuel de managers ou dirigeants, dans une optique d'amélioration de leurs compétences managériales,
- Le coaching d'équipe de direction, avec une visée d'amélioration de la performance collective.

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- maîtriser les différentes étapes d'une démarche en coaching professionnel
- connaître et respecter les aspects déontologiques exigées par les différents organismes normatifs régissant la qualité des interventions en coaching
- développer une réflexion éthique de l'accompagnement en coaching
- développer sa posture de « manager-coach » dans son environnement professionnel
- créer son propre style d'intervention en développant ses compétences et ses capacités d'apprentissage

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne désirant se former au métier de coach ou désirant intégrer les compétences du coach dans son domaine professionnel.

PREREQUIS

Un entretien avec le formateur et l'organisme de formation est réalisé afin de confirmer la correspondance entre le projet professionnel du futur stagiaire et l'offre de formation

DUREE

En présentiel : 21 jours - 127 heures

- Formation : 21 jours, incluant pratiques supervisées, pratiques de groupes, évaluation comportementale, évaluation orale, évaluation des pratiques supervisées.

Hors présentiel : 180 heures

- Coaching entre les modules : 3 heures en individuel, un coaching entre chaque module
- Travaux et pratiques, 177 heures
- Travaux entre modules, 48 heures :
 - Portfolio et questions entre modules : 15 heures, trois fois 5 heures
 - Groupes de pratiques entre pairs : 27 heures, trois fois 9 heures
 - Compte-rendu de groupes de pratiques entre pairs : 6 heures, trois fois 2 heures
- Travaux divers, 129 heures :
 - Pratiques avec clients, minimum de 30h
 - Groupes de pratiques
 - Lectures, recherches internet, visionnement de DVD, etc.

MOYENS

PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Mises en situations pratiques
- Visionnement de films
- Exercices pratiques
- Exemples de cas pratiques
- Supervision et accompagnement
- Partages
- Pratiques de groupe^{[1][2]}
- Coaching entre module par internet
- Supports remis en cours ou en fin de formations : manuel de formation, répertoire Drop-box contenant des articles et des vidéos pratiques.

SUIVI ET

**EVALUATION DE
LA QUALITE DE LA
FORMATION**

- Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Evaluations écrites, pratiques et comportementales validant l'intégration des notions théoriques, pratiques et des attitudes du coach.
- Attestation individuelle de fin de formation

**EQUIPE
PEDAGOGIQUE**

- **Pascal Malet**, Psychologue clinicien et psychothérapeute, Docteur en psychologie Clinique et psychopathologie ; thèse : « perspectives cliniques de la notion de présence thérapeutique » Université de Paris 8 Vincennes
 - Inscrit sur les listes départementales des professions de psychologue, psychothérapeute sous l'identifiant 9D9306054
 - Enseignant en Hypnose certifié par Idcom International
 - Enseignant en PNL certifié par Idcom International
 - Enseignant en EMA (Actualisation par les mouvements oculaires) certifié par Idcom International
 - Coach certifié par l'Institut des Neurosciences Appliquées
 - Chargé de cours en psychologie : licence 3 et Master 2 de psychologie
 - Intervenant pour le DU Transes et états de conscience modifiés, Université de Paris 8 Vincennes.

- **Isabelle David** est directrice des programmes et présidente d'IDCom International inc.
Depuis plus de trente ans, elle forme et certifie des coach et PNListes à travers le monde et ce, à tous les niveaux de la PNL.
Ayant fait des études universitaires en enseignement et en administration, Mme David est la première femme francophone à détenir la plus haute distinction accordée en PNL, soit celle de Maître Enseignante certifiée. Son expertise lui permet de contribuer à l'avancement de la PNL depuis plusieurs années et elle a notamment développé de multiples modèles novateurs qui sont aujourd'hui adoptés sur le plan international.
Mme David a écrit de nombreux articles spécialisés et elle est régulièrement invitée à participer à des émissions de radio et de télévision. Elle est également auteure des livres « Être au cœur de la PNL », publié aux éditions Québecor et « Des mots et des phrases qui transforment : la PNL appliquée à l'éducation », publié aux éditions de La Chenelière/McGraw-Hill.
Elle est créatrice de l'approche EMA / AMO TM (Actualisation par les mouvements oculaires) qui est maintenant utilisée et enseignée au Canada, en Europe, en Afrique ainsi qu'en Océanie.

PROGRESSION PEDAGOGIQUE

MODULE 1

Fondamentaux
philosophiques,
psychologiques
et pragmatiques

JOUR 1

*Cadre conceptuel
et présupposés théoriques*

- Fondamentaux philosophiques, psychologiques
- Comportement, langage, interaction et cognition
- Approches pragmatiques du changement
- Fondamentaux de la sémantique générale

JOUR 2

*Comprendre et pratiquer les bases
pour établir la relation*

- Contact, expérience et relation
- Modèles de communication
- Établir le rapport
- L'expérience plurielle
- Présence, corps et mouvement

JOUR 3

Expérience, mémoire et ancrages

- Le feedback
- Exercices d'intégration (cadre objectif)
- Les types d'ancrages
- Les composantes de l'ancrage
- L'installation d'une ancre
- L'ancrage simple
- Le cercle d'excellence
- Révision

MODULE 2

Modèles
d'accompagnement
en coaching

JOUR 4

Modèles de coaching

- Modèles de coaching
- Pratique et intégration

JOUR 5

Modèles issus de la PNL

- Le méta-modèle
- Les sous-modalités
- Recadrage en 6 étapes
- Négociation de parties

JOUR 6

*Le coaching et la préparation du
processus de certification*

- Qu'est-ce que le coaching (différence entre coaching et thérapie)
- Avantages du coaching
- Les branches du coaching
- Développer les compétences du coach et les modes d'évaluations
- Plan de formation et d'action
- Travaux et normes de la formation pour certification
- Axes de la formation

MODULE 3

Communication,
interaction
et mouvement

JOUR 7

Commencer un entretien

- Donner du feedback, recevoir du feedback
- Créer une présence
- Les modes sensoriels
- Synchronisation et accueil
- Définir les objectifs
- Le recueil de données
- L'Objectif en mouvement

JOUR 8

*Le mouvement relationnel
d'instant en instant*

- Les mouvements relationnels, intrapersonnel et interpersonnel
- La place du questionnement
- La conversation du coaching
- Le mouvement relationnel d'instant en instant
- Ce qu'est vraiment la reformulation
- Processus conceptuels et sensoriels

JOUR 9

Développer la pré-réflexivité

- Pratique et analyse approfondie de micro-séquences d'interactions à partir d'enregistrements audio ou vidéo des pratiques
- Introduction aux variations d'états de conscience du coach
- Accompagner avec les métaprogrammes

MODULE 4

Organisation de la
pratique du coach

JOUR 10

Développer une réflexion éthique

- Les différences et similitudes entre déontologie et éthique
- Développer une réflexion éthique
- Ouverture de dossiers, documents et contrats de coaching
- Tarification, durée de la session
- Prise de contact, prise de rendez-vous et précadrage avant session
- Première et deuxième session de coaching

JOUR 11

*Penser sa pratique dans le contexte
du coaching aujourd'hui*

- Retour sur les pratiques de chacun
- Les associations : ICF, SICPNL, SFCoach, EMCC, etc.
- Le métamodèle en coaching
- Questionnements avancés

JOUR 12

*Contributions du monde de
l'entreprise*

- Interventions réparties sur l'ensemble du programme
- Études de cas
- Coachings thématiques

MODULE 5
Modèles
approfondis

JOUR 13

Le modèle SOAR

- Le métamodèle en coaching (suite)
- Interventions et niveaux logiques
- Choix de techniques de changement
- Le SOAR en cueillette de données

JOUR 14

Pratique approfondie

- Coacher avec les métaprogrammes et trier l'information
- Accompagner selon les motivations et besoin de réception d'information
- Développer de la flexibilité dans les métaprogrammes
- Démarrer sa pratique
- Recadrages de contenu et contexte

JOUR 15

Pratique approfondie

- Recadrages de structure linguistiques
- Pratiques supervisées

MODULE 6
Gagner en
efficience

JOUR 16

Coaching thématiques

- Apports des approches philosophiques et psychologiques dans certaines thématiques d'accompagnement
- Coaching thématiques décodés

JOUR 17

Les facteurs critiques de l'efficacité et de l'efficience

- Les points critiques qui peuvent conduire à l'échec de l'accompagnement
- Approfondissement des rôles et responsabilités du coach et du client
- Le traitement des résistances et ruptures d'alliance

JOUR 18

Le coach et son équilibre

- Équilibre, ressourcement et santé du coach
- Créer et développer un programme de coaching
- Thématique du coaching relationnel, santé et bien-être, réorientation professionnelle
- Thématiques diverses

MODULE 7

**Manager coach –
entrepreneur coach**

JOUR 19

*Approche réflexive et maîtrise du
cadre*

- Travail sur un cas réel présenté par un intervenant extérieur
- Penser et structurer son cadre managérial ou entrepreneurial
- Fonction et identité
- Les différents rôles

JOUR 20

*Dynamiques d'attachement et de
sécurité*

- Travail sur un cas réel présenté par un intervenant extérieur
- Attachement et sécurité
- Coaching de groupe
- Agir au niveau des processus et des contextes
- Sous-modalités

JOUR 21

Incarnation du coach

- Travail sur un cas réel présenté par un intervenant extérieur
- Posture, corps et incarnation
- Retour sur contenu, intégration et échange en groupe
- Processus certifiant, travaux, etc. à remettre

PLANIFICATION
ANNEE 2023

Module 1	25/09/2024	26/09/2024	27/09/2024
Module 2	06/11/2024	07/11/2024	08/11/2024
Module 3	04/12/2024	05/12/2024	06/12/2024
Module 4	12/02/2025	13/02/2025	14/02/2025
Module 5	12/03/2025	13/03/2025	14/03/2025
Module 6	26/03/2025	27/03/2025	28/03/2025
Module 7	09/04/2025	10/04/2025	11/04/2025

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : 22, chemin Moulin Joli – 97419 La Possession

CONDITIONS
TARIFAIRES

	Durée	Durée totale	Cout TTC
Intégralité de la formation : « Coach Personnel / Coach Professionnel / Manager-Coach »	21 jours en présentiel 180 h hors présentiel	307 heures	<i>Professionnel :</i> 4 500 € <i>Individuel :</i> 3 900 € <i>Exonéré de TVA</i>

INSCRIPTIONS

Par mail : centrefichter@centrefichter.fr

ou sur le site www.centrefichter.fr

**PROCESSUS DE
CERTIFICATION
DE COACH
PERSONNEL ET
PROFESSIONNEL**

Exigences pour la certification :

- Assurer une présence. Assister aux heures de formation en classe. Dans le cas où l'étudiant manque plus de deux journées de formation, celles-ci pourront être reprises en privé, moyennant un coût, ou gratuitement lors d'une autre formation.
- 3 séances de coaching / supervision : vous échangerez avec un coach proposé par l'équipe pédagogique sur votre portfolio et répondrez aux questions fournies entre les modules. De plus, votre coach répondra à vos questions de contenu, validera votre intégration et vous offrira un support de coaching.
- Pratiques professionnelles supervisées : Vous aurez une rencontre supervisée avec un client, à agir en tant qu'observateur lors des interventions en classe avec des clients coachés par d'autres participants et à fournir une rétroaction. Dans le cas où vous ne pouvez pas être présent, vous aurez à remettre une étude de cas, au plus tard six mois après le début de votre formation en classe. Il s'agit d'un enregistrement audio ou vidéo d'intervention(s) que vous aurez effectuée(s) avec une ou des technique(s) de coaching ainsi qu'un document écrit explicatif.
- Participer à un groupe de pratique : En plus des pratiques professionnelles supervisées, l'étudiant formera une équipe composée d'autres participants pour pratiquer, entre chaque module de formation, les outils et techniques appris. Les pratiques et heures de résumés entre modules sont obligatoires à l'obtention de votre certification. Veuillez noter que vous aurez à remettre :
 - Un compte-rendu de pratiques entre les modules à envoyer par courriel
 - Un sommaire de vos heures de pratique incluant les renseignements suivants : date de la pratique, nom des collègues, raison de la rencontre, techniques et démarches utilisées, durée de l'intervention ainsi que le cumul des heures de pratique se déroulant entre chaque module de formation.
- Vous aurez à remettre un sommaire de 109 heures de pratiques, travaux, lectures, visites web et visionnement de DVD etc.
 - Groupe de pratique avec d'autres personnes de votre formation
 - Pratiques avec une personne n'ayant pas fait de formation en PNL ou Coaching
 - Lectures, recherche internet, visionnement DVD etc.
 - Travaux divers

Les participants bénéficient de six mois, à compter de la dernière journée de la formation, pour compléter les 300 heures de formation, en travaux, lectures et pratiques en groupe.

Supervision additionnelle facultative : la supervision individuelle est en bloc de trois heures. Elle sera suivie en présentiel ou en visioconférence.

Certification :

Le processus d'évaluation et de certification consiste à répondre aux normes et critères cités précédemment ainsi qu'à une évaluation comportementale qui se déroule tout au long de la formation en classe.

Pour le titre de Certification de Coach Professionnel, avoir complété avec succès les normes et critères du programme.

Une attestation de participation à la partie théorique est remise à tous. Les étudiants souhaitant recevoir une certification disposent de six mois après la fin de la formation en classe pour remplir les critères et exigences du programme. Une attestation de participation à la supervision additionnelle sera remise aux participants inscrits à cette formule.